

## Formulaire de déclaration d'incident relatif à la COVID-19

**Veillez utiliser ce formulaire pour informer le Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants uniquement après que les responsables de la santé publique ont communiqué avec votre établissement concernant un cas positif confirmé de COVID-19.** Il peut s'agir de membres du personnel, d'enfants sous vos soins, ou de membres de la famille de membres du personnel ou d'enfants sous vos soins, et, pour les fournisseurs de services de garde à domicile, d'autres occupants du foyer.

Un établissement peut apprendre qu'un membre du personnel, un enfant, ou un parent ou tuteur a reçu un résultat positif au test de COVID-19 avant d'en être informé par la santé publique. Si votre établissement est informé d'un cas positif confirmé de COVID-19 par un particulier, la direction de l'établissement peut communiquer avec Health Links-Info Santé (au 204 788-8200 à Winnipeg ou au numéro sans frais 1 888 315-9257 ailleurs dans la province) pour demander des directives.

Remarque : Il se peut que la santé publique ne communique pas avec votre établissement si, au cours de la recherche des contacts, il est déterminé que le cas positif n'était pas présent dans l'établissement pendant la période de transmissibilité de la COVID-19 (voir la circulaire 2021-19 pour consulter la définition).

Date de soumission (mm/jj/aaaa) :	Coordonnateur des services de garderie :
Office régional de la santé :	
<input type="checkbox"/> Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est	<input type="checkbox"/> Southern Health-Santé Sud
<input type="checkbox"/> Région sanitaire du Nord	<input type="checkbox"/> Office régional de la santé de Winnipeg
<input type="checkbox"/> Santé de Prairie Mountain	

### 1) Information sur l'établissement

- a) Nom :
- b) N° d'identification de l'établissement :
- c) Personne-ressource :
- d) Coordonnées :

### 2) Information sur la COVID-19

- a) Résultat positif au test de COVID-19 confirmé pour :
  - un enfant inscrit à l'établissement;
  - un membre du personnel;
  - un fournisseur de services de garderie familiale ou collective;
  - un membre du ménage d'une garderie familiale ou collective;
  - un parent ou tuteur qui dépose ou passe prendre l'enfant à l'établissement.

S'il y a plus d'un cas positif, veuillez préciser (par exemple, deux enfants, quatre membres du personnel, etc.) :

- b) L'établissement a été informé du résultat positif au test de COVID-19 par :
- le particulier ou un parent ou tuteur de l'enfant Date :
  - le traceur de contacts de la santé publique Date :
- c) Veuillez fournir des renseignements sur les directives de santé publique et le nombre total de cohortes, d'enfants ou de membres du personnel visés par ces directives.
- Les membres du personnel et les parents ou tuteurs des enfants sont invités à surveiller eux-mêmes les symptômes.
  - Les contacts étroits sont identifiés et invités à s'auto-isoler :
    - enfants visés;
    - membres du personnel ou fournisseurs de services de garde à domicile visés;
    - membres du ménage d'une garderie à domicile visés.
  - Cohortes identifiées comme contacts étroits et invitées à s'auto-isoler :
    - cohortes visées;
    - enfants visés;
    - membres du personnel visés.
  - Fermeture de l'établissement :
    - enfants visés;
    - membres du personnel ou fournisseurs de services de garde à domicile visés.
- d) Le cas échéant, indiquez la date à laquelle les enfants ou les membres du personnel identifiés comme contacts étroits pourront retourner dans l'établissement ou l'établissement pourra rouvrir ses portes selon les directives de santé publique :
- e) Veuillez fournir des renseignements supplémentaires sur ce que fait l'établissement pour garantir que les services continuent d'être fournis en toute sécurité pour les enfants et les membres du personnel :
- f) Le cas échéant, décrivez les mesures prises par la direction de l'établissement (conseil d'administration, propriétaire ou exploitant) avant de recevoir des directives de la santé publique :

g) Veuillez fournir tout renseignement important sur la situation que vous souhaitez communiquer et qui n'est pas inclus ci-dessus :

### **Directives**

- 1) Veuillez envoyer le formulaire rempli à [cdcinfo@gov.mb.ca](mailto:cdcinfo@gov.mb.ca).
- 2) Le cas échéant, joignez des copies des lettres de la santé publique envoyées aux membres du personnel, ou aux parents ou tuteurs.
- 3) Après avoir soumis ce rapport, veuillez fournir des renseignements de suivi par courriel à votre coordonnateur des services de garderie. Il peut s'agir de renseignements tels que des cas positifs supplémentaires de COVID-19 confirmés dans votre établissement, ainsi que le nombre d'enfants ou de membres du personnel supplémentaires visés par d'autres directives de santé publique (le cas échéant).